

N^o 103. — DÉPÊCHE ministérielle au sujet de la construction d'un four à chaux dans la vallée de S^{te}-Amélie.

(Direction des Colonies, 2^e bureau.)

Paris, le 21 janvier 1879.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Par lettre du 15 octobre dernier, vous m'avez adressé au sujet du four à chaux construit dans la vallée de Sainte-Amélie des explications qui ont paru satisfaisantes.

Je ne puis, en conséquence, que vous confirmer l'approbation que je vous avais donnée par une dépêche du 17 juin 1878.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Sénateur,
Ministre de la marine et des colonies,*

Pour le Ministre et par son ordre :

Le Directeur des colonies,

Signé : MICHAUX.

N^o 104. — DÉPÊCHE ministérielle portant envoi de vivres à Tahiti; observations.

(Direction des Colonies, 4^e bureau.)

Paris, le 24 janvier 1879.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Vous recevrez par le *Buffon*, expédié récemment de Bordeaux, les denrées ci-après désignées :

47,925 litres de vin rouge de campagne,
1,000 kilogr. d'huile d'olive entreposée,
4,000 kilogr. de sel,
4,676 litres de tafia,
16,267 k. 47 de lard salé.

J'ai trouvé jointe à votre bordereau du 12 novembre dernier une situation de vivres au 30 septembre précédent. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que cette pièce ne peut tenir lieu de demande d'approvisionnements. J'attendrai donc pour vous envoyer de nouveaux contingents de denrées que vous m'ayez adressé un état établi dans la forme prescrite par ma dépêche du 15 novembre dernier.

Au surplus, vous recevrez prochainement un modèle d'imprimé qui servira à dresser vos demandes d'approvisionnements. Il est disposé de manière à permettre de consigner tous les renseignements nécessaires pour permettre à mon département d'apprécier